PORTRAIT

Olivier Sebenne : LE TERRIL QUI N'EXISTAIT PLUS

Une centrale solaire de 2 MW sur un ancien terril de la Creuse, *après plus de dix ans de procédure*

2 035 kW
sur un ancien terril du bassin minier d'Ahun

2,9 GWh
injectés sur le réseau en un an

Saint-Médard-la-Rochette · Creuse

Maire de 2014 à 2020



Photo transmise par Orion Energies

Saint-Médard-la-Rochette · 559 habitants

Saint-Médard-la-Rochette, 559 habitants, dans la Creuse, à une dizaine de kilomètres au nord d'Aubusson. La mine de charbon y a laissé un terril, près du lieu-dit Courbarioux. Olivier Sebenne, médecin, maire de 2014 à 2020, y a porté une centrale solaire avec Orion Energies. Il a fallu des études pour un terril déjà évacué, et un permis de construire à refaire. La centrale produit depuis juin 2021.

2 035 kW
la puissance de la centrale

4,1 ha
de parc solaire sur l'ancien terril

9 juin 2021
la mise en service

2,9 GWh
injectés sur le réseau en douze mois

Le terrain

CE QUE LA MINE A LAISSÉ

Dans le bassin d'Ahun, on a extrait du charbon pendant près de deux siècles. Les derniers travaux miniers ont cessé en 1969.

À Saint-Médard-la-Rochette, il en reste une friche industrielle près du lieu-dit Courbarioux : un ancien terril, sur un terrain de la commune. Ses matériaux avaient été évacués cinq ou six ans avant le projet, se souvient Olivier Sebenne.

Le projet démarre en 2009. Olivier Sebenne a été le premier adjoint de Mireille Mathivet, maire de 2011 à 2014, avant de lui succéder.

> « C'était évident pour nous. C'était les économies d'énergie et puis les énergies propres, les énergies nouvelles. Et puis c'était les retombées économiques avec la location du terrain et un revenu qui revenait à la commune. »
>
> *Olivier Sebenne*

Le plus dur

DES ÉTUDES POUR UN TERRIL DISPARU

La direction départementale des territoires demande une étude de tassement et de combustion, comme si le terril pouvait encore se consumer. Le maire a beau expliquer qu'il a été évacué. Personne, dit-il, n'y a jamais vu la moindre étincelle.

S'y ajoutent une étude paysagère, une étude sismique, et une étude hydraulique pour un tout petit cours d'eau qui passe à proximité.

Or, à l'époque, un permis de construire vaut deux ans. Quand le dossier arrive devant la Commission de régulation de l'énergie, qui organise les appels d'offres, le permis est périmé. Il faut recommencer.

Pour lui, on a dépassé le principe de précaution : il n'y avait aucun danger.

Le déblocage

UN PERMIS QUI TIENT DIX ANS

Le 5 janvier 2016, un décret change la règle pour les énergies renouvelables. Leur permis de construire peut désormais être prorogé d'année en année, jusqu'à dix ans après sa délivrance.

Orion Energies a développé le projet de bout en bout. Olivier Sebenne tient à le dire : l'entreprise l'a vraiment épaulé.

La centrale est mise en service le 9 juin 2021 : 2 035 kW sur 4,1 hectares, raccordés au poste source d'Aubusson. Sur douze mois, d'après le registre national, elle a injecté 2,9 GWh sur le réseau.

Olivier Sebenne avait quitté la mairie l'année précédente.

TOUS SOLAIRES

L'ANCIEN TERRIL, VU DU CIEL

2 035 kW.

La centrale de Saint-Médard-la-Rochette, près du lieu-dit Courbarioux, en service depuis juin 2021.

© Orion Energies (drone Générale du Solaire)

Les habitants

UN VOTE À CHAQUE ÉTAPE

> « Le conseil municipal, moi je les ai informés pas à pas à chaque réunion et on avait des votes et on a toujours voté. »
>
> *Olivier Sebenne*

À l'enquête publique, une association s'oppose au projet. Une vingtaine d'habitants viennent écrire sur le registre qu'ils sont pour, se souvient-il.

Le terrain appartient à la commune, et le loyer lui revient. Olivier Sebenne y voit un bien commun, géré par la commune dans l'intérêt général.

« Il faut vraiment être pugnace. Et puis, au-delà de ça, simplifier les procédures. »

Olivier Sebenne · maire de Saint-Médard-la-Rochette de 2014 à 2020



Ce qu'il propose

INSTRUIRE PLUS VITE

> «Il faut simplifier la procédure et simplifier le délai d'instruction et puis peut-être avec une équipe pluridisciplinaire qui implique la DDT, qui soit pas des freins mais qui soit des partenaires.»
>
> *Olivier Sebenne*

Le médecin parle d'expérience. Il a monté deux projets de maisons de santé pluridisciplinaires : celle qui a abouti, il l'a financée entièrement sur fonds privés. Pour un projet d'Ehpad, il a compté quinze ans d'instruction.

Il a aussi un avis sur la fiscalité. L'impôt payé chaque année par la centrale, l'IFER, va pour moitié à la communauté de communes et pour moitié au département. Il voudrait qu'une plus grande part revienne à la commune qui a porté le dossier, et d'abord celle du département. L'intercommunalité, elle, garderait sa part si elle a été partenaire du projet.

Le message aux maires voisins

ÉCOUTER CEUX QUI L'ONT FAIT

À un maire qui hésite, il conseille :

> « De bien écouter ceux qui ont réussi à mener un projet et puis de faire vraiment confiance aux porteurs de projets, enfin disons à l'industriel. »
>
> *Olivier Sebenne*

Et de s'entourer d'autres maires qui ont déjà mené ce genre de projet.

Il y en a tout près. Dans le même bassin minier, une centrale solaire de 3 168 kW a été mise en service à Lavaveix-les-Mines en décembre 2023.

Saint-Médard-la-Rochette

FUN FACTS

- 1969 : les derniers travaux miniers cessent dans le bassin d'Ahun. Le 3 mars de la même année, l'église romane de Saint-Médard est inscrite aux monuments historiques.
- Saint-Médard et La Rochette ne forment qu'une commune depuis 1972. En occitan marchois, elle s'appelle Sent Medard la Rochita.
- Le registre national compte 32 installations solaires dans la commune. À elle seule, la centrale de l'ancien terril en fournit plus de la moitié de la puissance.

Votre commune aussi a son projet solaire ?

Écrivez son nom en commentaire.

Sources : entretien avec Orion Energies (transcription du 14 novembre 2026) ; registre national des installations de production (ODRE) ; DDT de la Creuse, 2021 ; décret n° 2016-6 du 5 janvier 2016 ; Wikipédia ; base Mérimée ; INSEE ; photos transmises par Orion Energies (vue de drone de Générale du Solaire). Texte et citations soumis à sa validation.